



CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 16 décembre 2025

Convocation : le 09 décembre 2025

Le **MARDI SEIZE DECEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ**, les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie à 20h30, sous la présidence de Jean-Michel DUBIEF.

Étaient présents :

AGOSTO Claude, BODA Roland, BRUNEAU Xavier, CLAVIER Gérard, DUBIEF Jean-Michel, LEGRAND Stéphanie, MARCHAND Virginie, ORSINI Bruno, SEILLE François, TOURISSEAU Cyrielle

Étaient excusés : BESNARD Jean-Philippe, LIBERT Benjamin, RIDET Stéphane

Pouvoir : BESNARD Jean-Philippe à SEILLE François, RIDET Stéphane à DUBIEF Jean-Michel

Étaient absents :

La majorité du conseil municipal est représentée.

Cyrielle TOURISSEAU est élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2025

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

POINT SUR LES TRAVAUX

- **Espace des 4 vents**

- Point sur le chantier

Monsieur le Maire annonce à l'assemblée délibérante la fin du chantier de l'espace des 4 vents. Un point subsiste concernant l'éclairage extérieur puisque les candélabres ne seront disponibles qu'en début d'année.

Un nettoyage est en cours pour la réception de chantier qui aura lieu jeudi 18 décembre 2025.

La réunion de la commission de sécurité a également été demandée à la préfecture.

Monsieur le Maire félicite Monsieur CHABOT, maître d'œuvre, ainsi que toutes les entreprises impliquées pour le travail effectué et le respect des délais.

- Proposition de devis

Deux devis sont proposés pour des travaux complémentaires concernant l'entrée:

Devis ISOLUX - Pose du plafond sur ossature + isolation : 2 317,10 €HT ⇒ 2 780,52 €TTC

Devis ELECTRON Services – Pose d'un radiateur: 1 044,25 €HT ⇒ 1 253,10 €TTC

À l'unanimité, ces devis sont approuvés par le conseil municipal.

AFFAIRES GÉNÉRALES

- **Mutuelle communale – Convention de partenariat**

La commune a reçu une proposition pour la mise en place d'une convention de partenariat avec la mutuelle MUTAMI qui propose un contrat collectif de frais de santé à adhésion facultative souscrit par l'association « Promouvoir l'Accès à la Santé et aux Soins » (PASS) au profit des membres, administrés de la commune partenaire.

Il est précisé que dans le cadre de ce partenariat, la commune joue un rôle de facilitateur en soutenant l'action de la Mutuelle et un rôle de relais d'information auprès de ses administrés en indiquant la marche à suivre aux intéressés pour obtenir des informations sur ce contrat de complémentaire santé auprès de la mutuelle. Aussi, il convient de préciser qu'aucune participation financière de la Commune ne peut être attendue de la part de la Mutuelle.

Cette information a été diffusée dans le Ouarville infos du mois de novembre afin de savoir si cette démarche pouvait intéresser des administrés et quelques personnes se sont manifestées. Une mise en relation sera bientôt effectuée.

- **Eau & assainissement – Validation du RPQS (*Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public*)**

Monsieur le Maire rappelle la réalisation de rapports annuels sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable et d'assainissement collectif qui doivent être approuvés.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal valide à l'unanimité le rapport de l'eau potable et le rapport de l'assainissement collectif.

- **Ferme Ferrière : présentation des conclusions du cabinet Narthex**

Il est présenté les résultats définitifs de l'étude du cabinet Narthex. Cette dernière permet d'apporter un regard neuf et vaste et ouvre le champ à la réflexion. Après de multiples échanges, il est convenu de réaliser, dans un premier temps, la démolition des bâtiments les plus vétustes et de conserver la grande grange qui présente un potentiel.

FINANCES

- **Autorisation de paiement du quart des dépenses d'investissement de l'année précédente**

Monsieur le Maire propose de voter l'autorisation de paiement du quart des dépenses d'investissement prévues au budget de l'année précédente afin de permettre le paiement des factures en attente du vote du budget 2026.

Budget Principal 231

Chapitre	Budget 2025	Pour mémoire Restes à Réaliser 2024 (exclus du calcul)	Crédits ouverts par DM	Montants à prendre en compte	Autorisation ¼ de dépenses
20	10 000,00			10 000,00	2 500,00
21	77 618,58			77 618,58	19 404,65
23	758 980,00	139 000,00	-32 500,00	726 480,00	181 620,00
27	30 600,00			30 600,00	7 650,00

Budget annexe – Eau 290

Chapitre	Budget 2025	Pour mémoire Restes à Réaliser 2024 (exclus du calcul)	Crédits ouverts par DM	Montants à prendre en compte	Autorisation ¼ de dépenses
21	53 000,00		+ 15 000,00	68 000,00	17 000,00
23	56 425,00		- 15 000,00	41 425,00	10 356,25

Budget annexe – Assainissement 291

Chapitre	Budget 2025	Pour mémoire Restes à Réaliser 2024 (exclus du calcul)	Crédits ouverts par DM	Montants à prendre en compte	Autorisation ¼ de dépenses
21	17 118,97			17 118,97	4 279,74
23	1 500,00			1 500,00	375,00

Budget annexe – La Bézègue 231

Chapitre	Budget 2025	Pour mémoire Restes à Réaliser 2024 (exclus du calcul)	Crédits ouverts par DM	Montants à prendre en compte	Autorisation ¼ de dépenses
20	5 000,00		+ 0,41	5 000,41	1 250,10
21	30 000,00			30 000,00	7 500,00
23	2 268,00		+ 20 411,00	22 679,00	6 559,75

- Vote des tarifs 2026**

Monsieur le Maire propose de réévaluer les tarifs pour l'année 2026 et suggère une augmentation de 3% pour l'ensemble des tarifs de locations des salles communales et des jardins communaux. Les tarifs sont détaillés ci-après.

Tarifs des salles communales

Espace des 4 Vents	Résidents de la commune		Résidents hors commune	
Salle(s) et cuisine comprise	Tarifs	Arrhes	Tarifs	Arrhes
Journée 24 h (8 h / 8 h)				
Grande salle	250 €	50 €	500 €	100 €
Petite salle	120 €	30 €	240 €	60 €
Grande & petite salles	330 €	70 €	660 €	140 €
Week-end				
Grande salle	365 €	70 €	730 €	140 €
Petite salle	200 €	50 €	400 €	100 €
Grande & petite salles	440 €	110 €	880 €	220 €

Assemblée générale ou réunion ou vin d'honneur				
Grande salle	110 €	50 €	220 €	50 €
Petite salle	55 €	30 €	110 €	30 €
Ménage				
Grande salle	110 €			
Petite salle	60 €			
Chauffage				
Grande salle	60 €/jour			
Petite salle	30 €/jour			
Équipement				
Sono + vidéo	60 €		115 €	
Grande salle uniquement				
Cautions				
Grande salle	1 000 €			
Petite salle	400 €			
Grande & Petite salles	1 400 €			

Salle Robert Ferron	Résidents de la commune	Résidents hors commune	Associations de la Commune
Salle	120 €	240 €	Gratuit
Chauffage	40 €		
Cautions	400 €		
Arrhes	20 €	40 €	

Tarifs location des jardins communaux

- Parcelle avec alimentation en eau : 40 €/an
- Parcelle sans alimentation en eau : 30 €/an
- Remise en état par la commune en cas d'abandon : 110 €

Tarifs des concessions dans le cimetière

Durée	Concession ordinaire	Cavurne	Columbarium	Plaque gravée pour columbarium	Plaquette gravée pour le totem du jardin du souvenir
15 ans	**	**	300 €	140 €	130 €
30 ans	300 €	400 €	550 €		
50 ans	400 €	550 €	750 €		

Tarifs eau et assainissement

Tarif raccordement nouveau branchement	
Eau	1 380.00 €
Assainissement	5 835.00 €

Tarif contrôle installation assainissement en cas de transaction immobilière	
Assainissement collectif	
1 ^{ère} visite diagnostic	212.00 €
en cas de contre-visite	106.00€
Intervention en cas de dysfonctionnement lié à une mauvaise utilisation Selon la délibération 2021/57	
Assainissement	100.00 €

À titre informatif, Monsieur le Maire rappelle les tarifs facturés à la commune par Eure-et-Loir Ingénierie pour la réalisation des contrôles des branchements au réseau d'assainissement collectif dans le cadre des ventes immobilières applicables au 1^{er} avril 2026 :

- 1^{ère} visite diagnostic : 163 € HT pour un immeuble vendu,
- Cas de vente de plusieurs immeubles, le tarif est fonction du nombre d'immeubles à contrôler :
 - o Le 1^{er} immeuble : 163 € HT puis 79 € HT pour chaque immeuble supplémentaire,
- Contre-visite pour vérification des travaux de mise en conformité réalisés avant la vente : 79 € HT par immeuble contrôlé non conforme.

Autres tarifs

Tarifs amendes	
Fourrière départementale – Capture animal errant <i>Selon délibération initiale 2024_29</i>	50,00 €
Flagrant délit de non ramassage des déjections animales <i>Selon délibération initiale 2024_29</i>	50,00 €
Tarif pour dégradation de l'espace public <i>Selon délibération initiale 2024_31</i>	100.00 €

Indemnités de gardiennage de l'Église & du chef de corps des pompiers

- Montant de l'indemnité de gardiennage de l'Église : 126,91 €
Selon arrêté Préfectoral en vigueur
- Montant de l'indemnité de chef de corps des pompiers : 39,33 €
Selon arrêté en vigueur fixant le montant de l'indemnité horaire de base des sapeurs-pompiers volontaires au grade d'officier, soit 13,11 € x 3 heures pour la commune de Ouarville

L'ensemble des évolutions tarifaires présentées est accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

• Vote du prix de l'eau

L'eau achetée à la communauté de communes Cœurs de Beauce par la commune passe de 0.66 € HT/m³ à 0.74 € HT/m³ soit une augmentation de 0.08 € HT/m³ ou 0.085 € TTC/m³.

De ce fait, Les tarifs de l'eau et de l'assainissement qui seront applicables à compter du 1^{er} janvier 2026 sont votés comme suit :

EAU	2025		2026
Vente d'eau	2.05 €/m ³		2.15 €/m ³
Location de compteur Tarif semestriel	Ø 15	26.00 €	26.00 €
	Ø 20		
	Ø 30	47.00 €	47.00 €
	Ø 40	50.00 €	50.00 €
	Ø 50	88.00 €	88.00 €

Autres taxes appliquées selon tarif en vigueur		
FSIAREP Conseil départemental	0.082 €/m ³	0.082 €/m ³
Consommation eau potable Agence de l'eau	0.46 €/m ³	0.34 €/m ³
Performance eau potable Agence de l'eau	0.085 €/m ³	0.148 €/m ³
ASSAINISSEMENT	2025	2026
Vente d'eau assainie	2.00 €/m ³	2.10 €/m ³
Abonnement	31.00 €/semestre	31.00 €/semestre
Participation à la maintenance	26.00 €/semestre	26.00 €/semestre
Autres taxes appliquées selon tarif en vigueur		
Performance assainissement collectif Agence de l'eau	0,089 €/m ³	0.356 €/m ³

- **Demande de subventions marchés publics**

- **Dossier voirie rue du Jubilé**

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement des trottoirs et bordures caniveaux de la rue du Jubilé. Ces travaux comportent : les travaux préparatoires ; la libération des emprises ; le terrassement-voirie ; le revêtement ; les bordures caniveaux ; les mises aux normes PMR ; les finitions ; la signalisation ; l'assainissement et l'eau pluviales ainsi que les espaces verts et sont estimés à :

Estimation des travaux	Rue du Jubilé		
	HT	TVA	TTC
Coût des travaux	124 513.00 €	24 902.60 €	149 415.60 €
Frais additionnels (MOE - Géomètre, SPS)	12 452.00 €	2 490.40 €	14 942.40 €
TOTAL de l'opération	136 965.00 €	27 393.00 €	164 358.00 €

Monsieur le Maire propose de scinder le projet en 2 tranches (côté pair et côté impair).

Tranche 1 : réfection des trottoirs de la rue du Jubilé côté impair et création de place de stationnement :

Estimation des travaux	Phase 1 - côté impair		
	HT	TVA	TTC
Coût des travaux	91 206.00 €	18 241.20 €	109 447.20 €
Frais additionnels (MOE - Géomètre, SPS)	9 121.00 €	1 824.20 €	10 945.20 €
TOTAL de l'opération	100 327.00 €	20 065.40 €	120 392.40 €

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le lancement de la procédure pour la réalisation de ces travaux et sollicite à cet effet une subvention auprès du département au titre du FDI au taux maximal en vigueur.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Plan prévisionnel de financement

FDI (50%)	50 163.50 €
FCTVA (16,404%)	19 749.17 €
Autofinancement ou emprunt	50 479.73 €
TOTAL	120 392.40 €

○ **Vidéo protection**

Le conseil municipal approuve le projet d'extension du système de vidéoprotection aux trois hameaux de la commune. Un total de 9 caméras sera installé au sein de Edeville, Ensonville et Ossonville. Cette installation est estimée à :

Estimation des travaux	Vidéo protection des hameaux		
	HT	TVA	TTC
Coût des travaux	41 314.00 €	8 262.80 €	49 576.80 €
TOTAL de l'opération	41 314.00 €	8 262.80 €	49 576.80 €

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le lancement de la procédure pour la réalisation de ce projet et sollicite à cet effet des subventions :

- Demande de subvention auprès du conseil départemental,
- Demande de subvention auprès de l'État au titre du FIPD.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Plan prévisionnel de financement

Département - projet structurant (30%)	12 394.20 €
DETR (30%)	12 394.20 €
FIPD (20%)	8 262.80 €
FCTVA (16,404%)	8 132.58 €
Autofinancement ou emprunt	33 181.42 €
TOTAL	49 576.80 €

○ **Démolition bâtiments Ferrière**

Dans le but de réaliser un projet urbain sur le long terme, le conseil municipal approuve, dans un premier temps, le projet de démolition du corps de ferme de la rue de Chartres. La démolition des 4 bâtiments et de l'appentis est estimée à :

Estimation des travaux	HT	TVA	TTC
Démolition	31 900.00 €	6 380.00 €	38 280.00 €
Désamiantage - Déplombage	38 500.00 €	7 700.00 €	46 200.00 €
TOTAL de l'opération	70 400.00 €	14 080.00 €	84 480.00 €

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le lancement de la procédure pour la réalisation de ce projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions requises et à engager toutes les démarches nécessaires au bon accomplissement de ce projet.

- **Sécurisation des abords de l'école**

Le conseil municipal approuve le projet de sécurisation des abords de l'école (rue de la République) avec l'implantation d'un feu à récompense visant à réduire la vitesse de circulation des automobilistes près du passage piéton. L'investissement est estimé à :

Estimation des travaux	Implantation d'un feu à récompense		
	HT	TVA	TTC
Coût des travaux	6 449.00 €	1 289.80 €	7 738.80 €
TOTAL de l'opération	6 449.00 €	1 289.80 €	7 738.80 €

À l'unanimité, le conseil municipal approuve le lancement de la procédure pour la réalisation de ces travaux et sollicite à cet effet une subvention auprès du département au titre du FDI au taux maximal en vigueur.

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Plan prévisionnel de financement

FDI (50%)	3 224.50 €
FCTVA (16,404%)	1 269.47 €
Autofinancement ou emprunt	3 244.83 €
TOTAL	7 738.80 €

- **Changement des éclairages intérieurs salle des 4 Vents**

Il est envisagé de modifier l'éclairage de la salle des fêtes. Après concertation, il est convenu de se renseigner sur les différents organismes susceptibles de subventionner ces travaux et d'étudier un précédent devis obtenu pour la grande et la petite salle.

FESTIVITES

- **Préparation des vœux**

- Vœux à la population

Monsieur le Maire rappelle le programme pour la cérémonie des vœux à la population prévue le dimanche 11 janvier 2026 autour de galettes et de cidre. Il indique à l'assemblée que comme chaque année, ce sera l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants. Une tombola gratuite sera proposée à tous les participants.

- Vœux aux entreprises, associations et personnel communal

Également, Monsieur le Maire précise qu'il présentera mardi 13 janvier 2026 ses vœux au personnel, aux associations et aux entreprises. Pour cette occasion, un buffet dinatoire est prévu.

- **Compte rendu de visite avec M. et Mme HUBERT**

Considérant les difficultés rencontrées par les gérants du restaurant *La Table Gourmande*, dans un secteur d'activité assez instable, il est mis en évidence que le loyer, bien que justifié, demeure élevé.

De ce fait, il est proposé, pour encourager ce commerce local, de ne plus facturer la provision pour charges locatives pour une année à compter du 1^{er} janvier 2026. En contrepartie un effort est demandé aux gérants afin de dynamiser le restaurant.

- **Proposition d'aménagement de l'agence postale communale**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des devis de remplacement de la banque d'accueil de l'agence postale communale pour répondre aux exigences de sécurité et d'accessibilité demandées par la Poste.

Devis France BUREAU	2 613,96 €HT	⇒	3 136,75 €TTC
Devis BRUNEAU	1 552,90 €HT	⇒	1 863,48 €TTC

Considérant le niveau de finition et la prise en charge du montage du mobilier, le devis France BUREAU est accepté à l'unanimité par l'assemblée délibérante.

- **Proposition d'achat d'équipement pour le service technique**

Considérant le besoin d'équipement du service technique, il est proposé d'acheter une servante 3 tiroirs équipée d'outils.

Devis AUTO DISTRIBUTION	1 514,88 €HT	⇒	1 817,86 €TTC
Devis QUINCALLERIE BEAUCERONNE	1 700,00 €HT	⇒	2 040,00 €TTC

À l'unanimité, le devis AUTO DISTRIBUTION est approuvé.

- **Information sur les possibilités d'augmentation des loyers d'habitation**

Depuis le 24 août 2022, la révision de loyer est interdite lorsque le bail signé, renouvelé ou tacitement reconduit concerne un logement classé F ou G (classement indiqué sur le DPE - Diagnostic de Performance Énergétique). De ce fait, il est convenu de réaliser les DPE pour les logements loués afin de se mettre en conformité.

- **Questions diverses**

Bruno ORSINI évoque les problèmes de propagation de champignons à l'église Saint Martin. Des parties du plancher et des bancs ont été démontées afin de permettre la réalisation d'un diagnostic. Celui-ci a permis de confirmer qu'il s'agit de mérules. Un premier traitement a été effectué mais le problème persistant, une action plus drastique doit être mise en place.

Monsieur le Maire précise que le Ouarville infos, le Moulin à paroles et le journal de Monsieur VIGIER seront distribués jeudi 18 décembre 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h56.

La date du prochain conseil municipal est fixée au mercredi 14 janvier 2026.